

L'ECHO



de Hauteville



N° 33
Janvier 2003

Restauration de l'école de Villarvolard



L'école de Villarvolard: un magnifique bâtiment

Pour faire face à l'augmentation des enfants de notre cercle scolaire — ils sont un peu plus d'une centaine cette année —, la commune de Villarvolard a investi 650'000 francs pour ouvrir une nouvelle salle de classe et pour restaurer le bâtiment. Elle a également profité de ces travaux pour restaurer la bâtisse de la cave au clocheton, aménageant au passage une magnifique salle des sociétés dans le galeas.

Les enfants ont salué par des chants, des poèmes et des fables — c'était le 28 juin 2002 — l'inauguration de leur «outil de travail» flambant neuf.

Salle de classe provisoire à la poterie à Hauteville

Durant les travaux de restauration de l'école de Villarvolard, soit l'année scolaire 2001/2002, des solutions de fortune ont dû être trouvées pour accueillir les enfants. Tandis qu'à Corbières la commune et la paroisse mettaient à disposition une salle de classe toute neuve au-dessus du local des pompiers, à Hauteville c'est l'atelier de poterie de Catherine Gingins qui offrait un cadre pittoresque et tout à fait adéquat pour la classe d'activité créatrice. Nous tenons ici à remercier M. et Mme Gingins de nous avoir aimablement proposé cette solution. Voici d'ailleurs le message que nous a transmis Catherine Gingins:

Une année durant, j'ai vécu bercée par le tic-tac des machines à coudre et le gazouillis des élèves de notre cercle scolaire. Maintenant la terre reprend ses droits dans un bel atelier relooké. Vous y trouverez de nombreuses idées pour vos cadeaux. Je reste à votre disposition pour toutes vos commandes et suggestions. Au plaisir de vous revoir bientôt.

Catherine Gingins (026.915.26.43)
Hauteville, au-dessus du Café



Une salle de classe pittoresque

A l'école, 5-6P année 2001-2002



Cette photo des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaire du cercle scolaire d'Hauteville, Corbières et Villarvolard a été prise en été 2002.

Assis au premier rang, de gauche à droite:

Gaétan Bapst (H), Erwan Descloux (C), Xavier Kolly (H)
Maëlle Beaud (H), Cyntia Schouwey (C), Noémie Bongard (H)
Julien Sudan (enseignant)

Assis au centre, de gauche à droite:

Sophie Spicher (V), Sophie Gingins (H), Mathilde Monnard (V),
Grégory Bussard (V), Julien Schouwey (H), Eve Rod (H),
Dimitri Brügger (V), Odile Ecoffey (H), Joëlle Ruppen (H)

A l'arrière, de gauche à droite:

Pierre Drompt (V), Cindy Angéloz (C), Julien Ballif (C),
Guillaume Berset (C), Grégory Risse (H), Sébastien Kolly (C),
Méline Tinguely (C)

Lire et faire lire... continue son activité en 2003

Nous rappelons que l'objectif de «Lire et faire lire» est de donner aux enfants, éloignés souvent de la lecture par les sollicitations quotidiennes, l'envie de lire, d'apprendre et de se divertir par le livre, support essentiel de l'éducation, de la formation et de l'approche de la vie.



L'équipe «Lire et faire lire» est heureuse de vous annoncer qu'elle continue, en 2003, l'activité de lecture pour les enfants du Cercle scolaire, le mercredi après-midi à 13h30 à la salle paroissiale d'Hauteville, selon les dates suivantes:

29 janvier	26 mars	28 mai
26 février	30 avril	25 juin

Face à la violence qui touche des enfants de plus en plus jeunes, la lecture est sûrement un moyen d'éveiller en eux la curiosité et de leur procurer des centres d'intérêt enrichissants. Nous ne pouvons donc qu'encourager les parents à y inscrire leurs enfants.

Une distribution de sapins de Noël très appréciée

Comme chaque année, la Commune a mis gratuitement à disposition de la population des sapins de Noël. Environ 60 pièces ont été distribuées. Une petite collecte effectuée en faveur des classes d'école de Hauteville pour leurs activités extra-scolaires a permis de récolter la coquette somme de 560 francs. De l'avis unanime des personnes venues chercher un sapin, il ressort que ce service est fort apprécié. Le Conseil communal peut d'ores et déjà vous annoncer que l'opération sera reconduite l'année prochaine.

Le Ski-Club Hauteville devient le Club Sportif Hauteville

Lors de sa dernière assemblée qui s'est déroulée le 14 novembre 2002, le Ski-Club Hauteville a adopté de nouveaux statuts et s'est donné un nouveau nom: **Club Sportif Hauteville**. Le nouveau club entend s'ouvrir à la pratique de divers sports. Deux sections en font pour l'instant partie, le ski et la course à pied. Mais d'autres sections pourront s'y adjoindre. Regrouper les forces pour mieux favoriser et stimuler la pratique du sport mais aussi entretenir la solidarité et l'esprit de camaraderie, tels sont les deux principaux buts du Club Sportif Hauteville. Tous nos encouragements et nos vœux de réussite les accompagnent.

Communications de la commune

Répartition des dicastères au sein du Conseil communal

Jean-Marie CASTELLA - Syndic - 026.915.93.90
Administration générale, Finances, Bât. admin., Cimetière, Echo

Martial SAVARY - Vice-Syndic - 026.915.24.91 - 079.634.54.50
Environnement, Epuration, Têlêrêseau, Tourisme, Intersociété

Gabriel KOLLY - Conseiller - 026.413.34.63 - 079.250.74.26
Chemins, Forêts, Ruisseaux, Lac, Gravières

Corinne MONNEY - Conseillère - 026.915.20.66 - 079.582.32.33
Assistance, Santé, Instruction, Economie

Pascal MOREL - Conseiller - 026.915.32.12 - 079.660.64.06
Aménagement, Constructions, Eau, Sécurité et Feu, PC, Agriculture

Chantal MOREL - Secrétaire - 026.915.92.00
Secrétariat, Contrôle de l'Habitant, Office du travail

Chantal PASQUIER - Caissière - 026.915.92.01
Comptabilité, Facturation, Locations

En cas de problèmes, de questions ou de remarques, nous prions les citoyennes et citoyens de s'adresser si possible directement au conseiller ou à la conseillère concernée.

Composition des principales commissions

Com. financière

Emmanuel PERROTTI
Serge ANDREY
Jean-Luc PROBST

Com. d'urbanisme

Pascal MOREL
Michel BARRAS
Joseph BARTOLUCCI
Guy ECOFFEY
François PASSAPLAN

Com. scolaire

Corinne MONNEY
Christine ANDREY
Patricia BEAUD

Nouvel employé communal

Notre employé Bernard Loosli désirant diminuer son temps de travail au service de la commune, le Conseil communal a engagé, pour compléter son équipe, **Antoine Brodard**, un jeune père de famille qui habite notre commune depuis un peu moins d'une année. Antoine Brodard sera l'employé communal principal avec un emploi à 40%, alors que Bernard Loosli, avec un horaire à environ 20%, sera occupé plus particulièrement à des travaux liés à ses compétences spécifiques de ferblantier-sanitaire. Nous les remercions tous deux et leur souhaitons beaucoup de satisfaction au service de la collectivité.

Jamais la récupération des appareils ménagers n'aura été aussi simple

Ce que dit la loi

La loi le dit clairement: **nous sommes tous responsables!**

- Parce qu'il en va de la protection de notre environnement.
- Parce que la récupération des appareils électriques et électroniques doit être économique et transparente, du point de vue des flux matériels et financiers.

L'ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques (OREA) est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 1998. Les appareils électriques et électroniques usagés ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Les composants toxiques qu'ils contiennent doivent être traités d'une manière respectueuse pour l'environnement et les matières recyclables doivent être valorisées.

Restitution obligatoire pour le détenteur final

Les consommatrices et les consommateurs doivent rapporter leurs appareils électriques et électroniques usagés à un commerçant, un fabricant, un importateur ou à une entreprise qualifiée. Il est également possible de s'en débarrasser lors d'une collecte publique ou auprès d'un centre de collecte officiel pour appareils.

Reprise obligatoire pour les commerces

Les commerces spécialisés et de détail sont tenus de reprendre les appareils électriques et électroniques du type qu'ils proposent dans leur assortiment. Les fabricants et importateurs sont tenus de reprendre les appareils électriques et électroniques de leur propre marque ou des marques qu'ils importent. Ils peuvent en confier la reprise à des tiers.

Tout est donc gratuit?

Celui qui achète un nouvel appareil paie la taxe anticipée de recyclage (TAR). Celle-ci ne finance pas le recyclage futur de l'appareil acheté, mais bien celui des appareils actuellement usagés. L'argent n'est pas thésaurisé, mais utilisé immédiatement pour la récupération. La taxe anticipée de recyclage est un montant fixe, perçu lors de l'achat de tout appareil neuf. Elle doit être indiquée de manière transparente pour les consommatrices et les consommateurs, dans toute information sur les prix, ainsi que dans les offres et les factures. Les recettes provenant de la TAR sont versées au pool de financement (fonds TAR). Ainsi, tous les appareils dont la récupération est financée par la TAR peuvent être restitués gratuitement, même sans achat d'un appareil neuf.

Appareils ménagers (soumis à la TAR dès le 1^{er} janvier 2003)

Par exemple: appareils de cuisine, aspirateurs, machines à coudre, machines à café, réfrigérateurs, cuisinières, machines à laver, ainsi que leurs accessoires.

Pour votre orientation, nous vous donnons ci-après le montant de la TAR que vous payez sur un appareil neuf que vous achetez et qui vous permet d'éliminer sans frais votre ancien appareil.

Catégories d'appareils **TAR en CHF, TVA comprise**

Petits appareils ménagers

Catégorie tarifaire 1	Petits appareils ménagers avec ou sans batteries ou accumulateurs	1.-
Catégorie tarifaire 2	Petits appareils ménagers	3.-
Catégorie tarifaire 3	Petits appareils ménagers et fours à micro-onde de toutes tailles	7.-

Gros appareils ménagers

Catégorie tarifaire 4	Gros appareils ménagers électriques	25.-
Catégorie tarifaire 5	Gros appareils ménagers électriques de réfrigération et de congélation autres appareils à compresseur	40.-
Catégorie tarifaire 6	Divers appareils électriques	15.-

La TAR est soumise à la TVA. La taxe anticipée d'élimination (TAE) pour les batteries intégrées est comprise dans la TAR relative à l'appareil. La TAR couvre aussi la récupération des accessoires.

Appareils électriques du secteur de la construction, du jardinage et des loisirs, jouets et éléments d'éclairage

La TAR ne s'applique pas encore aux appareils électriques du secteur de la construction, du jardinage et des loisirs, aux jouets et aux éléments d'éclairage. C'est pourquoi la reprise par les points de vente est encore soumise à un régime particulier.

Rappels utiles!

Lors de construction ou de réfection, tous les déchets doivent être déposés dans une benne commandée par le propriétaire.

Les barquettes en sagex ayant contenu du poisson ne doivent plus être recyclées avec le sagex. Elles doivent être considérées comme des déchets ménagers et, par conséquent, jetées dans les sacs à ordures taxés.

Nous vous rappelons les heures d'ouverture de la déchetterie:

- le mercredi après-midi de 17h30 à 19h00
- le samedi matin de 10h00 à 11h30

Pour le ramassage des déchets encombrants, nous vous communiquerons la date ultérieurement.

Le conseil communal

Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Hauteville
sont convoqués en assemblée ordinaire le
vendredi 31 janvier 2003, à 20h00, à la salle paroissiale

TRACTANDA

1. Procès-verbal de l'assemblée du 3 mai 2002
(Il ne sera pas lu; il peut être consulté au bureau communal dès le 21 janvier 2003)
2. Délégation de compétence pour vente d'une parcelle à bâtir
3. Budget 2003
 - 3.1. Budget de fonctionnement
 - 3.2. Budget des investissements
 - a) Réfection route «Le Sot - Les Melleys»
 - b) Aménagement éclairage public
 - c) Aménagement place près de l'église
 - d) Honoraires PGEE
 - e) Endiguements ruisseau du Ruz
 - f) Route alpestre Hauteville-Les Crosets (dernier tronçon)
 - g) Rénovation chalets d'alpages (solde)
 - h) Réfection dans immeuble communal
4. Modification des status de l'Association intercommunale pour l'épuration du bassin de la Sionge (AIS)
5. Approbation d'un avenant au Règlement scolaire
6. Approbation d'une nouvelle convention intercommunale relative à l'utilisation de la salle de sport de Corbières
7. Informations et divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au Bureau communal, dès le 21 janvier 2003, pendant les heures d'ouverture.

Le Conseil communal

Budget 2003

RESULTATS DU BUDGET 2003

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

0. Administration	★ 361'400.-	★ 204'500.-
1. Ordre public	★ 39'800.-	★ 30'500.-
2. Enseignement et formation	★ 319'300.-	★ 61'000.-
3. Culte, culture et loisirs	★ 46'550.-	★ -.-
4. Santé	★ 183'870.-	★ 4'000.-
5. Affaires sociales	★ 176'535.-	★ 4'000.-
6. Routes et chemins	★ 55'250.-	★ -.-
7. Eau, environnement et aménagement	★ 241'300.-	★ 192'700.-
8. Agriculture, forêts, tourisme	★ 137'900.-	★ 93'300.-
9. Finances, impôts et immeubles	★ 178'970.-	★ 1'139'300.-
Totaux	1'740'875.-	1'729'300.-
Résultat du budget de fonctionnement		D 11'575.-

BUDGET DES INVESTISSEMENTS

0. Administration	★ -.-	★ -.-
1. Ordre public	★ -.-	★ -.-
2. Enseignement et formation	★ -.-	★ -.-
3. Culte, culture, loisirs, télé réseau	★ -.-	★ -.-
4. Santé	★ -.-	★ -.-
5. Affaires sociales	★ -.-	★ -.-
6. Routes et chemins	★ 453'000.-	★ 240'000.-
7. Eau, environnement et aménagement	★ 155'000.-	★ 103'000.-
8. Agriculture, forêts, tourisme	★ 12'000.-	★ -.-
9. Finances, impôts et immeubles	★ 20'000.-	★ 80'000.-
Totaux	640'000.-	423'000.-
Résultat du budget des investissements		D 217'000.-

BUDGET 2003		
	Charges	Produits
0. Administration	★ 361'400.-	★ 204'500.-
1. Ordre public	★ 39'800.-	★ 30'500.-
2. Enseignement et formation	★ 319'300.-	★ 61'000.-
3. Culte, culture et loisirs	★ 46'550.-	★ -.-
4. Santé	★ 183'870.-	★ 4'000.-
5. Affaires sociales	★ 176'535.-	★ 4'000.-
6. Routes et chemins	★ 55'250.-	★ -.-
7. Eau, environnement et aménagement	★ 241'300.-	★ 192'700.-
8. Agriculture, forêts, tourisme	★ 137'900.-	★ 93'300.-
9. Finances, impôts et immeubles	★ 178'970.-	★ 1'139'300.-
Totaux	1'740'875.-	1'729'300.-
Résultat du budget de fonctionnement		D 11'575.-
0. Administration	★ -.-	★ -.-
1. Ordre public	★ -.-	★ -.-
2. Enseignement et formation	★ -.-	★ -.-
3. Culte, culture, loisirs, télé réseau	★ -.-	★ -.-
4. Santé	★ -.-	★ -.-
5. Affaires sociales	★ -.-	★ -.-
6. Routes et chemins	★ 453'000.-	★ 240'000.-
7. Eau, environnement et aménagement	★ 155'000.-	★ 103'000.-
8. Agriculture, forêts, tourisme	★ 12'000.-	★ -.-
9. Finances, impôts et immeubles	★ 20'000.-	★ 80'000.-
Totaux	640'000.-	423'000.-
Résultat du budget des investissements		D 217'000.-

Etude de fusion pour cinq communes de la rive droite du lac

Il ne se passe presque pas une semaine sans qu'au moins un article sur des projets de fusion de communes ne soit publié dans la presse locale. Si les communes montrent un certain empressement, c'est que le fonds d'encouragement aux fusions, constitué par décret du Grand Conseil, n'est ouvert que jusqu'au 31 décembre 2004. Pour bénéficier d'une aide financière, les communes qui désirent fusionner devront, au plus tard jusqu'à cette date, déposer leur projet de convention signé au Conseil d'Etat, les assemblées communales se prononçant ensuite seulement.

C'est pour ne pas passer éventuellement à côté de cette manne de l'Etat que l'ensemble des communes de la rive droite du lac se sont réunies le 20 novembre 2002 à la Préfecture de Bulle. Suite à cette première réunion très constructive, cinq communes ont décidé de constituer une commission de fusion: **Pont-la-Ville, La Roche, Hauteville, Corbières et Villarvolard**, Villarbeney et Botterens désirant plutôt étudier une possible fusion avec Broc.

Que les citoyennes et citoyens de Hauteville se rassurent, étude de fusion ne veut pas dire fusion. L'assemblée communale sera seule souveraine pour décider d'une éventuelle fusion. La commission de fusion, représentée pour Hauteville par le syndic Jean-Marie Castella et par le conseiller communal Pascal Morel, aura pour but de faire ressortir tous les avantages mais aussi les inconvénients d'une telle fusion, afin que l'assemblée communale puisse se prononcer en toute connaissance de cause. Bien entendu, vous serez régulièrement informés, lors des assemblées communales, de l'avancement de l'étude. Etant donné l'importance que peut représenter un tel projet pour l'avenir de notre commune, le Conseil communal souhaite vivement que les citoyennes et citoyens débattent largement et ouvertement la question.

Société de Jeunesse: bilan de la Fête Nationale 2002

La population de Hauteville a sans doute été surprise, fin octobre 2002, de recevoir un tous-ménages de la Société de Jeunesse faisant état de désaccord et de manque de soutien du Conseil communal suite à l'organisation de la Fête Nationale. Un entretien entre l'ensemble du comité de la société et le Conseil communal a permis de constater que le problème résultait plus d'un malentendu que d'un réel désaccord. Cette séance a ainsi permis de renouer un dialogue ouvert et constructif.

Chœur-mixte «La Cécilienne»

Fusion des chœurs-mixtes de Hauteville et Villarvolard et bénédiction du nouveau drapeau

Après avoir connu une activité commune depuis octobre 2000 pour desservir les deux paroisses, le chœur-mixte «L'Avenir» de Hauteville et le chœur-mixte «La Cécilienne» de Villarvolard ont décidé, lors de l'assemblée extraordinaire du 7 juillet 2002, de former une seule société sous la dénomination de:

Chœur-mixte «La Cécilienne» Villarvolard - Hauteville

La bénédiction du drapeau a eu lieu lors d'une messe solennelle célébrée le 24 novembre 2002 à l'église de Hauteville. Tous les drapeaux représentant les chœurs-mixtes du secteur étaient de la partie.

La cérémonie fut suivie d'un apéritif auquel était conviée la population des trois paroisses de Hauteville, Corbières et Villarvolard.



Le nouveau chœur-mixte entouré du parrain et de la marraine du drapeau

Pour vos assurances véhicules à moteur

La Mobilière

Assurances & prévoyance

Raphaël Rolle, agent local, Hauteville
Marc-André Rochat, conseiller en assurances,
La Tour-de-Trême

Gérard Ecoffey, agent général, Bulle

Agence générale de Bulle
Rue de Gruyères 41 - tél. 026 912 62 77

Massages Détente - Santé

corps entier - visage

réflexologie

reboutement

chez Jean-Daniel Monney

1648 Hauteville - 026.915.20.66

RAIFFEISEN



La crédibilité bancaire

A proximité de chez vous, avec plaisir à
votre disposition, la

Banque Raiffeisen d'Hauteville

Tél. 026 915 33 36 Fax 026 915 33 37

Heures d'ouverture:

Lundi:	8h30-10h45	
Mardi:		17h00-19h00
Mercredi:	8h30-10h45	
Jeudi:	8h30-10h45	
Vendredi:		17h00-19h00

Coiffure

Dames - Messieurs - Enfants

Le petit salon sympa

Elisabeth Fest - Au Village

1648 - **HAUTEVILLE**

026 915 34 43



 026 915 17 77

*Menuiserie
François Passaplan*

Ebénisterie

1648 Hauteville

Rénovation chalets d'alpage

Durant l'année 2002, la Commune a poursuivi la rénovation de ses chalets d'alpage. Des travaux de drainage ont notamment été réalisés le long du chalet des Recards d'Amont et quelques travaux complémentaires à la face sud du chalet du Chpetze. Mais c'est surtout le chalet des Raveyres qui a bénéficié d'un lifting bien-venu: des travaux de ferblanterie, de charpente ainsi que deux façades presque entièrement refaites à neuf.



Le chalet des Raveyres, situé à 1127 m d'altitude, pendant et après la rénovation



**Salon de coiffure
Dames - Messieurs**

1634 La Roche 026 413 08 30

Caves du Mourlandan

Dumoulin Serge - 1965 Savièse

Vous pouvez acheter de notre petite
cave nos différents vins

**Fendant - Johannisberg - Rosé - Dôle
blanche - Dôle - Pinot noir - etc.**

de bonne qualité et à des prix corrects,
chez notre dépositaire:

**Fernand COTTING
1648 Hauteville**

Tél. 026.915.15.89 - Natel 079/443.58.33

Auberge du Lion-d'Or



Le Ruz - 1648 Hauteville

☎ 026 915 15 51

Restauration soignée
Vins de choix

Fermé le lundi



**LAITERIE
FROMAGERIE
D'HAUTEVILLE**

**Gruyère (3 sortes), vacherin,
mélange, fondue, raclette,
Cœur des Préalpes.**

Et pour vos apéros, soupers,
desserts:

**PLATEAU DE FROMAGE
(sur commande)**

**Thierry et Nathalie Beaud
026.915.25.60**

**Poterie Catherine
Hauteville**

à 50 m au-dessus de la Croix-Blanche
Tél. 026.915.26.43



Arrêt sur image



Photo prise lors du 3^{ème} Tour d'Hauteville, le 29 juin 2002

La vie des sociétés

Dates des lotos et manifestations pour le 1^{er} semestre 2003

CS (COURSE À PIED)	samedi	15 février	2003
JEUNES TIREURS	samedi	1 ^{er} février	2003
CHOEUR-MIXTE	samedi	26 avril	2003
TOUR D'HAUTEVILLE	samedi	28 juin	2003



CHRYSALIDE

Institut de beauté

Patricia Risse

Esthéticienne diplômée ASEPIB - 1648 Hauteville

Tél. 026.413.02.74 Natel: 079.283.89.00

Numéros utiles

Tél.

Fax

Secrétariat communal	026.915.92.00	026.915.92.09
mardi: 14h00 - 16h00 vendredi: 8h00 - 10h00		
mercredi: 18h00 - 20h00 ou sur rendez-vous		
Caisse communale	026.915.92.01	026.915.92.09
Salle du conseil (lundi 19h45 - 22h00)	026.915.92.02	
Syndic (Jean-Marie Castella)	026.915.93.90	026.915.93.99
Ecole d'Hauteville	026.915.27.98	
Ecole de Corbières	026.915.06.30	
Ecole de Villarvolard	026.915.32.09	
Etat civil (Norbert Schouwey)	026.915.23.35	026.915.25.56
Agent AVS (Florence Barras)	026.915.31.07	
Commandant du feu (118)	026.915.29.51	
Assistant pastoral (Olivier Essacaz)	026.915.32.70	
Hôpital / Ambulance	026.919.91.11	
Pharmacie de service	026.912.33.00	
Banque Raiffeisen	026.915.33.36	

Publication / Rédaction

La rédaction remercie chaleureusement les annonceurs et les donateurs généreux pour leur aide financière à l'impression de l'Echo. Sachez aussi que l'Echo est à votre disposition pour toutes communications.

Compte bancaire
Raiffeisen No 30421.71

Rédaction de l'Echo

Ont participé à la rédaction et à la publication de ce numéro:

— Jean-Marie Castella, Au Village	026.915.93.90
— Martial Savary, Au Village	026.915.24.91

Vos informations sont les bienvenues!